

ORIGINAL

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DE L'AVEYRON
5C Boulevard du 122ème R.I.
Carrefour de l'agriculture
12026 RODEZ CEDEX 9

25826571/73236/0075/C6 1/1
G.1337833002221275886



GAEC DE SCAUMELS
SCAUMELS
IMPASSE ESCAUMEL
46100 VIAZAC

Tél : 05 65 73 79 00
Fax : 05 65 73 78 00

N° Siret : 18120002300016
N° TVA Intracommunautaire : FR 5318120023

Référence à rappeler : 2025 / TR2512005
Objet : CERTITRAITE BL JR

Prestataire : ROUQUETTE JULIE

DESIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
FR46332027				
156718 CERTITraite Robot	1	190,670	190,67	20,00

Régime de TVA : Débits

Taux de TVA en %	20,00		Devise : EUR
Montant HT	190,67		190,67
Base de TVA	190,67		190,67
Montant TVA	38,13		38,13
Total TTC	228,80		228,80
Net à payer	228,80		228,80

ement par virement sur le compte TRESOR PUBLIC de la CDA AVEYRON ou par chèque à l'ordre de l'agent comptable de la CDA AVEYRON

IBAN : FR7610071120000000100007478 - BIC : TRPUFRP1 - RIB : 10071 12000 00001000074 78

Pour valoir titre exécutoire conformément aux dispositions de l'article 192 du décret n° 2012-1248 du 7 novembre 2012. Facture payable selon échéance. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Tout paiement à une date ultérieure à l'échéance entraînera l'application des pénalités de retard calculées à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur augmenté du montant de l'indemnité pour frais de recouvrement conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22/03/2012. Cette indemnité est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 02/10/2012 à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard.

Coupon à retourner